



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 12 mars 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Ministre du Travail concernant l'application de sanctions par l'Inspection du Travail et des mines dans le cadre de l'examen médical d'embauche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Octavie Modert
Députée